



DIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Premier rapport supplémentaire: Nomination d'un Directeur régional

1. L'article 4.2 *b*) du Statut du personnel dispose ce qui suit:

Les nominations aux emplois vacants de Directeur général adjoint, de Sous-directeur général et de Trésorier et contrôleur des finances sont faites par le Directeur général après consultation du bureau du Conseil d'administration.

- L'article 4.6 *b*) du Statut du personnel dispose ce qui suit:

Les nominations des Directeurs généraux adjoints, des Sous-directeurs généraux et du Trésorier et contrôleur des finances sont faites pour des périodes n'excédant pas cinq ans. Ces nominations peuvent être renouvelées indéfiniment par périodes ne dépassant pas chacune cinq ans.

2. L'article 1.4 *b*) du Statut du personnel dispose que, lors de leur entrée en fonctions, les Directeurs généraux adjoints, les Sous-directeurs généraux et le Trésorier et contrôleur des finances doivent faire et signer en séance publique du Conseil d'administration la déclaration de loyauté prescrite.
3. Après avoir dûment consulté le bureau du Conseil d'administration, le Directeur général a nommé M. Friedrich Buttler Directeur régional des programmes extérieurs en Europe et en Asie centrale, avec effet au 1^{er} mai 2001.
4. Cette décision est communiquée au Conseil d'administration pour information. On trouvera ci-après un résumé des qualifications et des activités antérieures de M. Buttler.

Genève, le 7 juin 2001.

M. Friedrich Buttler (Allemagne)

Nommé Directeur régional des programmes extérieurs en Europe et en Asie centrale, avec effet au 1^{er} mai 2001. Né en 1941. Est diplômé de l'Université de Göttingen (faculté d'économie) et a achevé des études universitaires supérieures en Espagne.

M. Buttler a d'abord enseigné l'économie avant de devenir Président de l'Université de Paderborn. Il a ensuite été nommé Directeur de l'Institut de la recherche sur l'emploi, qui dépend de l'Office fédéral de l'emploi. Il est devenu membre du Wissenschaftsrat, organisme consultatif indépendant qui donne des avis sur l'enseignement supérieur et la recherche au gouvernement fédéral et aux gouvernements des Länder. M. Buttler a aussi occupé les fonctions de secrétaire d'Etat au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture à Brandenburg. A compter de 1999, il a été Président de la Commission chargée de la modernisation du gouvernement dans l'Etat de Brandenburg.

Pendant sa vie professionnelle, M. Buttler a établi et maintenu une coopération continue avec la communauté scientifique, avec l'OIT et avec d'autres organisations internationales en donnant des conférences, en prenant part à des groupes de travail et à des congrès et en contribuant à des publications en anglais et en espagnol. Dans l'exercice de ses fonctions de chef de département à l'Office fédéral de l'emploi et de secrétaire d'Etat au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à Brandenburg, il a également établi de nombreux liens administratifs au niveau international avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales. M. Buttler a élaboré notamment des projets de coopération avec des partenaires en Pologne, en République tchèque et en Slovaquie sur les thèmes de la migration internationale et du processus de transition ainsi que d'autres projets de coopération avec des partenaires dans les Etats membres de l'Union européenne et aux Etats-Unis concernant les normes du travail, selon une approche comparative.